

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 10/16 à 13/16.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 14/16 à 16/16.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

En France, aujourd'hui, le lien social repose-t-il seulement sur la solidarité organique ?

DOCUMENT 1

Motifs d'adhésions aux associations en France métropolitaine (en %)

Raisons indiquées	2002	2010
Pour pratiquer un sport	20,6	27,8
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	15,8	25,6
Pour défendre une cause	31,5	40,5
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	29,2	36,6
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis	61,7	62,7
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	39,1	56,9
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	47,0	57,4
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	16,6	29,1
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	23,9	28,5
Autre raison	15,8	17,7

Lecture : en 2002, 20,6 % des adhésions étaient motivées par la volonté de pratiquer un sport. En 2010 cette motivation est avancée dans 27,8 % des cas. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Champ : ensemble des adhésions renseignées par les enquêtes.

Source : « Adhésions et dons aux associations : permanences et évolutions de 2002 à 2010 », Lionel PROUTEAU, François-Charles WOLFF, *Économie et Statistique*, n°459, INSEE 2013.

DOCUMENT 2

Entraide familiale en France en fonction de la nature des services sollicités (en %)

Au cours des deux précédentes années, avez-vous fait appel pour résoudre certains problèmes à des personnes de la parenté, des amis, des voisins, des collègues de travail ?

	Garde d'enfant	Garde d'animal de compagnie	Vacances enfants	Argent pour dépanner	Soutien moral	Conseil pour trouver un emploi	Grosse somme d'argent	Autre problème difficile
A demandé cette aide à l'entourage	94	95	91	79	95	74	45	88
A demandé cette aide mais pas à l'entourage	6	5	9	21	5	26	55	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : parmi ceux qui ont cherché à faire garder leur enfant, 94 % se sont adressés à leur entourage (parents, amis, voisins, collègues de travail) et 6 % ne s'y sont pas adressés (ils ont rémunéré quelqu'un ou confié à une garderie).

Source : « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n°373, INSEE 2004.

DOCUMENT 3

Dominique⁽¹⁾ a travaillé pendant vingt-neuf ans dont vingt-cinq ans dans le secteur de l'animation et de la diffusion du spectacle vivant. A 50 ans, un licenciement le précipite dans le chômage. A ce moment, il ressent un soulagement, tant les conditions d'un exercice professionnel convenable n'étaient plus réunies : « Après plusieurs années de travail dans des villes éloignées de mon domicile, et de responsabilités qui ne permettaient aucune activité de loisir, j'avais envie d'être chez moi, de vivre pour moi et d'avoir du temps ». Mais, la situation allait se compliquer face au chômage qui touche, entre autres, les plus de 50 ans. Six années hors du système et très vite Dominique a eu cette sensation de faire « partie d'un autre monde », celui des chômeurs. Il se présente alors sur le plan social comme « un homme au foyer », et il pense que de nombreux hommes devront assumer, malgré eux, dans un avenir plus ou moins proche ce statut en assumant une partie des tâches ménagères pendant que leur compagne travaille. [...] Dominique, cadre supérieur du secteur culturel, s'est construit une nouvelle vie et depuis septembre 2004 : il est écrivain public bénévole. Il s'investit avec conviction dans ce bénévolat au service de personnes souvent en situation difficile. Il raconte toute l'importance du don de soi, dans une société qui ne cesse de promouvoir l'individualisme, la consommation et la concurrence. Ce bénévolat régulier donne du sens à sa vie : « Je me valorise et j'ai un rôle social, tout cela à partir de mon expérience et de mes acquis. Ma situation de chômeur m'a permis d'apprendre l'humilité. Quand on n'est plus rien, il faut savoir regarder ceux qui sont encore moins : quand je me regarde je me désole, quand je me compare : je me console. La compassion rend humble ».

Source : *Le bénévolat des demandeurs d'emploi, Observations et propositions*, étude réalisée par Gérard BONNEFON, <http://www.francebenevolat.org>, mars 2008.

(1) Le témoignage de Dominique fait partie des neuf récits « Histoires au chômage » qui rassemblent les entretiens réalisés du mois de septembre 2006 au mois de mai 2007 auprès de 27 demandeurs d'emploi rencontrés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

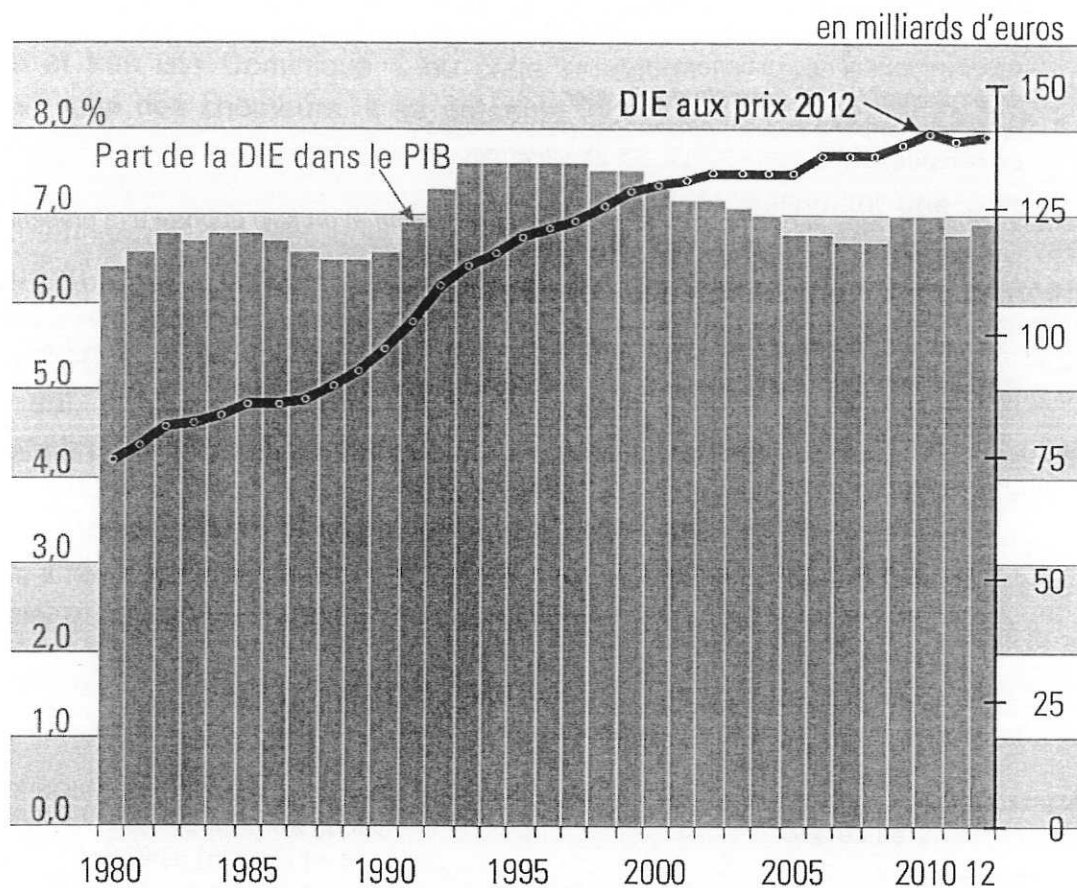
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Présentez deux avantages du commerce international pour le consommateur. (3 points)
2. Illustrez par un exemple le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous décrirez les évolutions qu'il met en évidence.

Évolution de la dépense intérieure d'éducation⁽¹⁾ (DIE) en milliards d'euros et de sa part en pourcentage dans le PIB (1980-2012) en France



Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2013.

(1) La dépense intérieure d'éducation représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous présenterez les effets des asymétries d'information et de la segmentation du marché du travail sur le fonctionnement de ce marché.

DOCUMENT 1

**Salaires mensuels médians des salariés à temps plein en 2009,
en fonction de l'âge et du diplôme, en euros**

Hommes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Supérieur long	1 470	2 150	2 870	3 500	3 700
Supérieur court	1 400	1 770	2 230	2 640	2 920
Bachelier	1 230	1 560	1 900	2 340	2 470
CAP/BEP ⁽³⁾	1 200	1 485	1 615	1 780	1 760
Brevet ⁽²⁾	900	1 450	1 710	1 900	/
Certificat d'études ⁽¹⁾	/	/	/	1 520	1 620
Aucun diplôme	1 010	1 380	1 450	1 500	1 500
Femmes					
Supérieur long	1 420	1 815	2 200	2 500	2 730
Supérieur court	1 330	1 550	1 880	2 200	2 300
Bachelier	1 110	1 350	1 550	1 800	2 040
CAP/BEP ⁽³⁾	1 100	1 260	1 350	1 450	1 560
Brevet ⁽²⁾	/	1 280	1 360	1 490	1 675
Certificat d'études ⁽¹⁾	/	/	/	1 300	1 300
Aucun diplôme	/	1 190	1 210	1 250	1 280

Lecture : la moitié des hommes âgés de 45 à 54 ans et diplômés de l'enseignement supérieur long déclare en 2009 percevoir un salaire mensuel net d'au moins 3500 € (primes mensuelles incluses) et la moitié des femmes âgées de 45 à 54 ans et diplômées de l'enseignement supérieur long déclare en 2009 percevoir un salaire mensuel net d'au moins 2500 € (primes mensuelles incluses).

Source : d'après Ministère de l'Éducation nationale, novembre 2010.

(1) Certificat d'études primaires : le certificat d'études primaires (CEP) était un diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France. Il a été officiellement supprimé en 1989.

(2) Brevet : le brevet d'études du premier cycle du second degré a été remplacé par le diplôme national du brevet (DNB) en 1998.

(3) CAP/BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le brevet d'études professionnelles (BEP).

DOCUMENT 2

Le marché du travail est particulièrement affecté par les problèmes d'asymétrie d'information [...]. Par exemple, pour expliquer pourquoi l'effort peut dépendre du salaire alors qu'un contrat de travail pourrait le déterminer par écrit, il faut faire appel aux asymétries d'information, ici dans le cadre des modèles d'aléa moral. L'aléa moral [...] est la situation qui découle du comportement opportuniste d'un agent quand son action n'est pas observée par son [supérieur hiérarchique] ou n'est pas vérifiable par une tierce partie⁽¹⁾. L'autre aspect des asymétries d'information, l'anti-sélection, se retrouve quand les caractéristiques des travailleurs ne sont pas observables. Les salariés connaissent leur compétence, mais les employeurs les ignorent avant l'embauche. Les compétences des travailleurs sont hétérogènes pour des raisons liées à des caractéristiques inobservées chez les individus, goût pour l'effort, adaptabilité, etc. L'objectif du département du personnel est de sélectionner les personnes les plus adaptées pour chaque poste compte tenu du salaire offert. L'anti-sélection jouera donc un rôle également important dans l'analyse du marché du travail. En général, les asymétries d'information impliqueront que les entreprises doivent offrir des salaires supérieurs au salaire [...] qui équilibre l'offre et la demande. Ce salaire plus élevé résout partiellement à la fois le problème du recrutement et celui des incitations. Si le salaire est plus élevé que celui offert par les autres entreprises, l'entreprise peut attirer un plus grand nombre de salariés et les sélectionner en fonction de ses exigences de recrutement. Par exemple, les entreprises leader sur un marché par rapport à leurs concurrentes ont comme stratégie d'offrir des salaires d'entrée plus élevés afin d'attirer les meilleurs, et ainsi rester leader.

Source : *Principes de microéconomie*, Etienne WASMER, 2010.

(1) Tierce partie : autre personne.

DOCUMENT 3

Au début des années 1970, Doeringer et Piore⁽¹⁾ (1971) développent la théorie du « dualisme du marché du travail » et opposent ainsi deux segments qui différencient deux types d'entreprises.

- Sur le **segment primaire**, les salaires sont élevés, les emplois stables et les perspectives de carrière importantes. Ce secteur est surtout formé de grandes entreprises, qui ont constitué un marché interne du travail : la promotion des individus, leur carrière et leur rémunération sont déterminées en grande partie par leur évolution au sein de ce marché interne. [...]

- **Le segment secondaire** possède les caractéristiques opposées : les salaires y sont faibles, les emplois précaires et la rotation importante, et les salariés ne disposent pas, en général, de perspectives de carrière au sein de l'entreprise. Les entreprises du marché secondaire sont plutôt de petite taille.

Il s'agit donc autant, voire plus, d'une partition⁽²⁾ entre types d'entreprises qu'entre types d'emploi, puisque ce sont les règles que se donne l'entreprise qui définissent le marché primaire. [...] Un peu plus tard, les auteurs à l'origine de la théorie du dualisme ainsi que d'autres, ont évolué vers une représentation du marché du travail qui comporte un plus grand nombre de segments et/ou de types de marché du travail.

Source : « La segmentation des marchés du travail dans les pays avancés : état des lieux, évolutions », *Problèmes économiques*, Aline VALETTE-WURSTHEN, 2013.

(1) Doeringer et Piore : économistes américains.

(2) Partition : division, séparation.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment justifier la politique de la concurrence ?

DOCUMENT 1

Le cartel de la lysine⁽¹⁾ a multiplié par deux le prix de ce produit pendant trois ans, durant lesquels les membres de l'entente ont bafoué le processus normal de la concurrence. Dans un marché concurrentiel, les firmes rivalisent pour trouver le moyen le plus efficient et le moins coûteux de satisfaire les désirs de leurs clients. Le caractère pernicieux⁽²⁾ des ententes injustifiables est illustré par la déclaration suivante, émanant d'un membre du cartel : « Nos concurrents sont nos amis. Nos clients sont l'ennemi ». [...]

En effet, le cartel de la lysine a manifestement bénéficié à ses cinq membres et lésé à la fois leurs clients directs et des millions de consommateurs dans le monde entier. L'entente regroupait les cinq principaux producteurs mondiaux de lysine, installés dans les pays suivants : Corée, États-Unis, France, Hongrie, Indonésie, Italie, Japon, Mexique et Thaïlande. Elle a réussi à fixer des prix [...] et des quotas de vente très précis dans le monde entier, et ce bien que des tarifs et quotas différents aient dû être déterminés selon les pays. Pendant la durée de l'entente, elle a gonflé les prix des ventes mondiales d'un montant supérieur à 1,8 milliard de dollars [...].

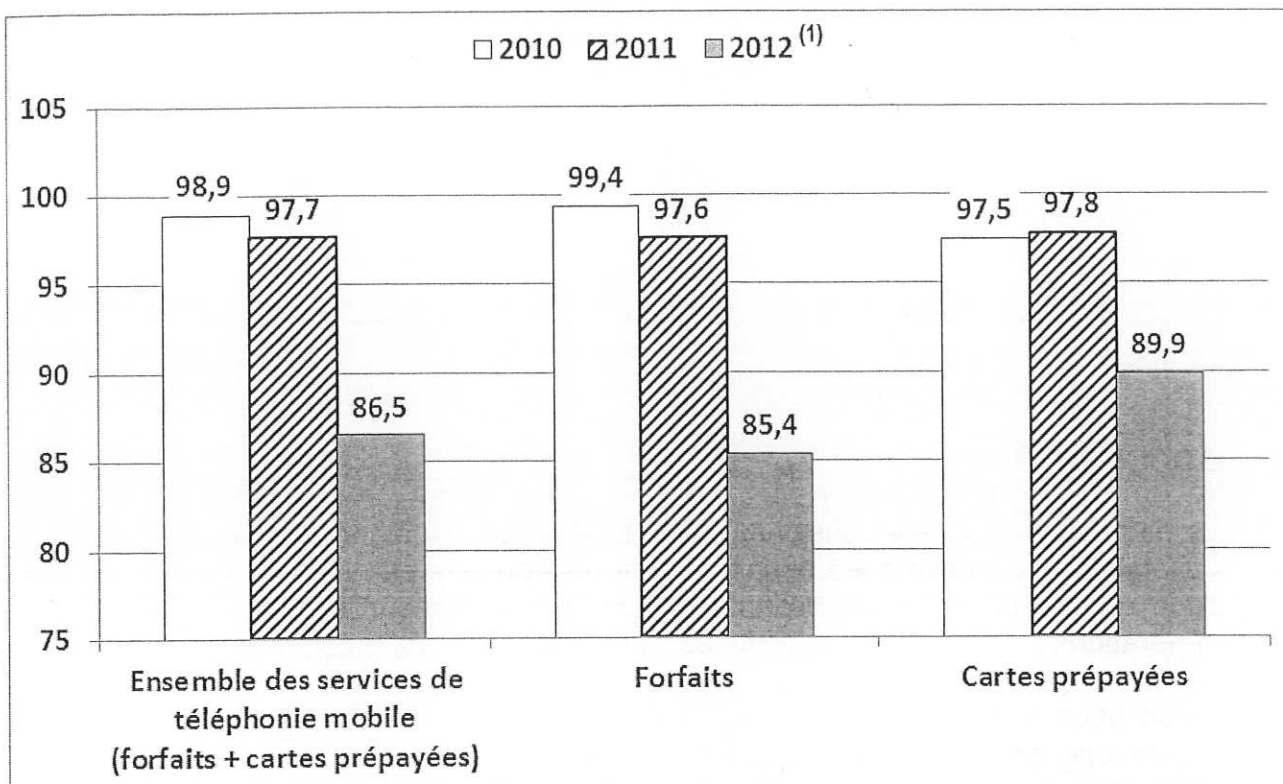
Source : Ententes injustifiables, rapport de l'OCDE, 2000.

(1) Lysine : élément chimique utilisé dans l'alimentation animale pour favoriser la croissance.

(2) Pernicieux : néfaste.

DOCUMENT 2

Indice de prix des services de téléphonie mobile en moyenne annuelle (base 100 en janvier 2010)



Source : d'après « Évolution des prix des services mobiles en France »,
Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), 2013.

(1) Arrivée d'un quatrième opérateur de réseau mobile en janvier 2012.

Lecture : pour l'année 2010, le prix moyen des forfaits a diminué de 0,6% par rapport à janvier 2010, ce même prix moyen a diminué de 2,4% entre janvier 2010 et 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment peut-on expliquer les difficultés de financement des systèmes de retraite par répartition ?

DOCUMENT 1

Le montant moyen des pensions [de retraite] progresse d'année en année en euros constants, [...]. Puisque les pensions sont revalorisées en principe comme les prix, cette augmentation reflète essentiellement la progression des pensions au fil des générations : les nouveaux retraités ont des pensions supérieures à ceux qui décèdent. [...]

La situation financière des régimes de retraite est affectée par la crise économique, qui se répercute également sur les comptes du Fonds de solidarité vieillesse (FSV). La dégradation intervient alors que les régimes sont structurellement déficitaires, en lien avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom et de l'allongement continu de l'espérance de vie à 60 ans. [...]

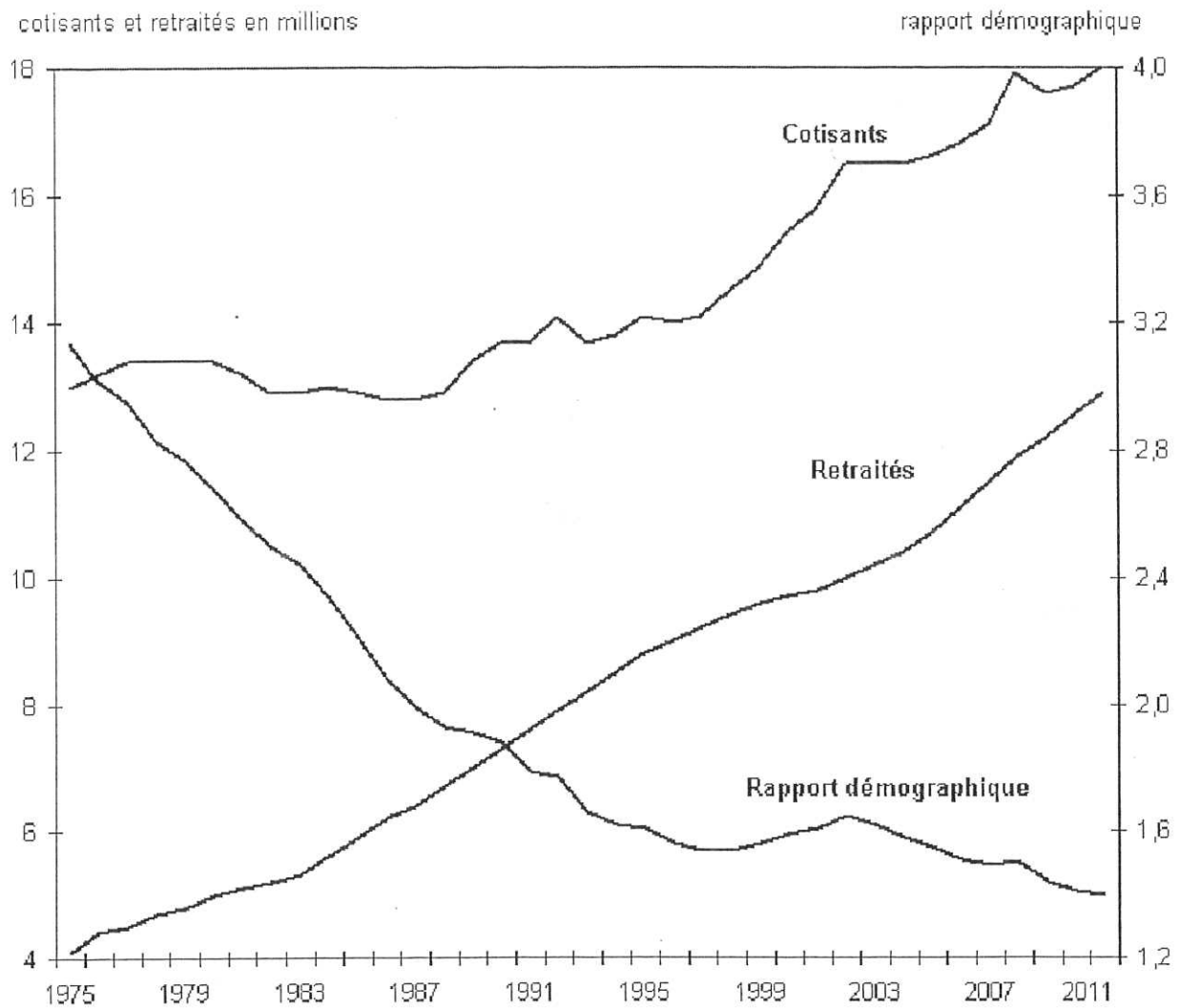
En 2011, les besoins de financement du système de retraite s'élèvent à 14 milliards d'euros. [...] Le besoin de financement du régime général (CNAV)⁽¹⁾ s'élève en 2011 à 6 milliards d'euros.

Source : 12^{ème} Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, janvier 2013.

(1) La caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) gère la branche retraite du régime général de la sécurité sociale qui concerne les salariés de l'industrie, du commerce et des services.

DOCUMENT 2

Cotisants, retraités et rapport démographique⁽¹⁾ du régime général



Champ : France métropolitaine.

Source : *Tableaux de l'économie française 2013*, INSEE.

(1) Rapport démographique : nombre de cotisants rapporté au nombre de retraités.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer l'abstention électorale ?

DOCUMENT 1

Les abstentionnistes constants, qui boudent systématiquement les urnes, sont minoritaires [...]. La proportion d'abstentionnistes constants tourne autour de 10 % des inscrits si la séquence comprend l'élection présidentielle, la plus importante aux yeux de l'électorat, et du quart quand il s'agit d'élections faiblement mobilisatrices comme les régionales et surtout les européennes. [...]

Cette propension⁽¹⁾ intermittente à s'abstenir ne s'explique donc pas uniquement par les caractéristiques de l'électorat, elle dépend aussi de l'élection considérée, elle répond à une logique politique. Le cadre institutionnel, en particulier le mode de scrutin, le type de consultation et leur fréquence, le système partisan et la configuration de l'offre, peuvent favoriser ou contrarier la participation. Électeurs et électrices se mobilisent plus si l'élection est jugée importante, si la compétition est serrée, donnant le sentiment que leur vote peut peser dans la balance.

Source : *Sociologie des comportements politiques*, Nonna MAYER, 2010.

(1) Propension : tendance.

DOCUMENT 2

Part des votants et des abstentionnistes au second tour de l'élection présidentielle de 2012

	Votants %	Abstentionnistes %
Ensemble	80,3	19,7
Age		
18-24 ans	72	28
25-34 ans	76	24
35-44 ans	76	24
45-59 ans	83	17
60 ans et plus	87	13
Profession de l'interviewé		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	80	20
Profession libérale, cadre	84	16
Profession intermédiaire	80	20
Employé	78	22
Ouvrier	71	29
Retraité	88	12
Statut de l'interviewé		
Salarié	78	22
A votre compte	85	15
Au chômage	76	24
Niveau de diplôme		
Pas de diplôme	75	25
BEPC/BEP/CAP/CEP ⁽¹⁾	80	20
Baccalauréat	77	23
Bac+2	81	19
Au moins Bac+3	84	16
Religion		
Catholique	83	17
Autre religion	65	35
Sans religion	79	21

Champ : sondage effectué du 3 au 5 mai 2012, auprès de 3123 personnes inscrites sur les listes électorales (18 ans ou plus), représentatives de la population française.

Source : Sondage IPSOS – Logica Business Consulting, *Comprendre le vote des Français*, second tour de la présidentielle 2012.

(1) BEPC : le brevet d'études du premier cycle du second degré qui a été remplacé par le diplôme national du brevet (DNB) en 1998. CAP ou BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP) sont des diplômes de la formation professionnelle en France. Certificat d'études primaires : diplôme qui sanctionnait la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France. Il a été officiellement supprimé en 1989.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Vous montrerez que des organisations politiques diverses participent au fonctionnement de la démocratie.

DOCUMENT

Dans la mesure où ils contribuent à la formation et à la diffusion des opinions concernant les rapports sociaux, à l'invention et à l'apprentissage des répertoires d'action légitimes, et à la transmission de croyances sur le pouvoir, tous les groupements participent, d'une manière ou d'une autre, à la vie politique d'une société ; c'est vrai des syndicats comme des Églises, des associations professionnelles comme des groupes organisés pour la défense d'une catégorie d'intérêts. Cependant, la spécialisation des rôles et des activités politiques va généralement de pair avec celle d'organisations (le plus souvent désignées comme « partis politiques ») qu'on peut caractériser par leur participation directe à la compétition pour des postes et des positions de pouvoir politique. [...]

La distinction des types d'organisations est généralement pensée sur le mode d'une opposition d'objectifs et de modalités d'action entre les partis d'une part et les « groupes de pression » de l'autre. Ce qui est censé définir, dans cette perspective, une organisation partisane est son objectif de « conquête du pouvoir » et sa participation aux activités (notamment électorales) qui assurent l'accès de ses membres à des positions de pouvoir selon les règles en vigueur dans une société. Ce qui est censé définir un groupe de pression est son objectif (« influencer » les décideurs politiques) et ses modalités d'action spécifiques tendant toutes à « faire pression » sur les instances de décision politique, sur les partis et sur l'opinion publique. Apparaît immédiatement la difficulté d'utiliser un même terme – groupe de pression – pour désigner des organisations aussi différentes qu'un syndicat de salariés, une Église, un groupe de défense d'intérêts professionnels, une association d'anciens combattants ou l'amicale des titulaires d'un diplôme rare, même si les dirigeants de toutes ces organisations sont amenés, de façon permanente ou conjoncturelle, à mobiliser leurs membres et à solliciter les soutiens dont ils disposent pour faire pression sur les décideurs politiques.

Source : *Sociologie politique*, Jacques LAGROYE, Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, 2002.